# La feuille d'érable (population de la Saskatchewan-Nelson) une *espèce en péril* dans les provinces des Prairies

**Statut selon le COSEPAC – EN VOIE DE DISPARITION**
**Avril 2006**
**Statut selon la LEP – À L'ÉTUDE**

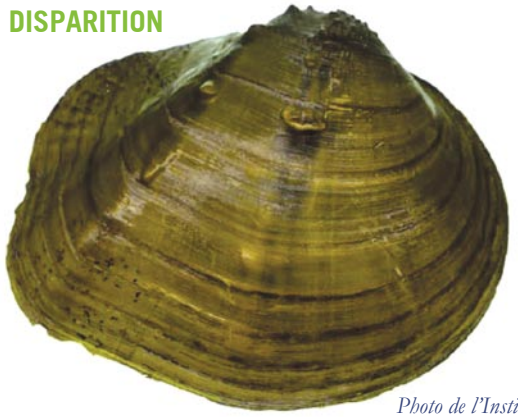

*Quadrula quadrula*
*Photo de l'Institut national de recherche sur les eaux*

**Cette espèce a été désignée comme étant en voie de disparition par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). On étudie présentement la possibilité d'ajouter l'espèce à la liste de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral. La protection est assurée par l'entremise de la *Loi sur les pêches* du gouvernement fédéral. Si l'espèce est ajoutée à la liste de la LEP, elle bénéficiera d'une protection supplémentaire. En vertu de la LEP, un programme de rétablissement doit être élaboré pour cette espèce.**

## Description générale

La feuille d'érable (*Quadrula quadrula*) est une moule d'eau douce de taille moyenne à grande qui appartient à la famille des unionidés. Elle a été ainsi nommée en raison de sa forme, qui rappelle une feuille d'érable. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- La coquille est épaisse et quadrangulaire
- Les spécimens atteignent 125 mm de longueur, 100 mm de hauteur et 50 mm de largeur
- Deux rangées de nodules s'étendent en forme de « V » de l'umbo à l'extrémité ventrale et sont séparées par une cannelure peu profonde
- De petits umbos légèrement surélevés sont visibles au-dessus de la ligne de la charnière
- La charnière est munie de dents robustes
- La couleur est variable, allant du vert jaunâtre au brun pâle chez les jeunes et du brun verdâtre au brun foncé chez les individus plus âgés
- Les stries de croissance sont bien définies, en particulier chez les jeunes, mais celles du pourtour peuvent être nombreuses et difficiles à distinguer chez les individus plus âgés
- Nacre blanche

Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

Canada

## Répartition

Aux États-Unis, on rencontre la mulette feuille d'érable du Texas à l'Alabama. Au nord, elle est présente dans le bassin hydrographique des Grands Lacs depuis le Minnesota et le Wisconsin jusqu'à l'État de New York et va même jusqu'à celui de la rivière Rouge, au Minnesota et au Dakota du Nord. Au Canada, l'espèce est limitée au bassin hydrographique de la rivière Rouge (Manitoba) et à celui des Grands Lacs – fleuve Saint-Laurent (Ontario). Au Manitoba, on a recensé des populations dans la rivière Rouge, les tronçons inférieurs des rivières Assiniboine et Roseau et, récemment, dans la rivière Bloodvein, du côté est du lac Winnipeg. Cette moule est en régression et il est possible qu'elle n'existe plus dans la rivière Roseau.

## Habitat et cycle biologique

On trouve habituellement la mulette feuille d'érable dans des cours d'eau de taille moyenne à grande dont le courant est de faible à modéré et où les substrats d'argile et de boue ou de sable et de gros gravier sont bien tassés. Pendant le frai, les mâles libèrent leur sperme dans la colonne d'eau et les femelles le filtrent grâce à leurs branchies. Dans le marsupium (zone spéciale de la branchie), les œufs femelles sont fertilisés et se développent pour devenir des glochidies (larves). Cette période de « couvaison » est généralement courte et dure de la fin du printemps au début de l'été. Une fois libérées, les glochidies ont besoin d'un poisson hôte pendant 50 à 60 jours pour se développer jusqu'au stade de juvéniles, stade auquel elles quitteront leur hôte et vivront de façon autonome. Cette espèce a une grande longévité; au Manitoba, on a observé des individus ayant atteint l'âge de 64 ans, quoi que la durée de vie moyenne soit de 22 ans.

## Hôtes

Au Canada, la barbue de rivière (*Ictalurus punctatus*) et la barbue à tête plate (*Pylodictus olivaris*) sont des hôtes connus. Toutefois, la barbue à tête plate n'est observée que de façon occasionnelle au Canada. Il est probable que la barbotte (*Ameiurus nebulosus*) soit un hôte propice étant donné son aire de répartition, bien que cette affirmation reste encore à prouver.

## Régime alimentaire

Comme cette moule filtre sa nourriture, son régime alimentaire se compose probablement en grande partie d'algues et de bactéries en suspension dans la colonne d'eau et le substrat dans lequel elle vit.

## Menaces

Au Manitoba et en Ontario, la feuille d'érable est menacée par la perte et la dégradation de son habitat en raison des eaux de ruissellement des terres agricoles, de la pollution industrielle et urbaine et de la présence de barrages et de réservoirs. Au Manitoba, la détérioration de la qualité de l'eau par les apports d'éléments nutritifs attribuable à l'agriculture extensive (une source diffuse) constitue une préoccupation importante.

## Espèces similaires

La feuille d'érable ressemble à *Q. pustulosa*. Toutefois, les nodules de cette dernière sont dispersés et répartis uniformément.

Source : Rapport de situation du COSEPAC 2006.

## AIRE DE RÉPARTITION DE LA FEUILLE D'ÉRABLE
- Saskatchewan-Nelson

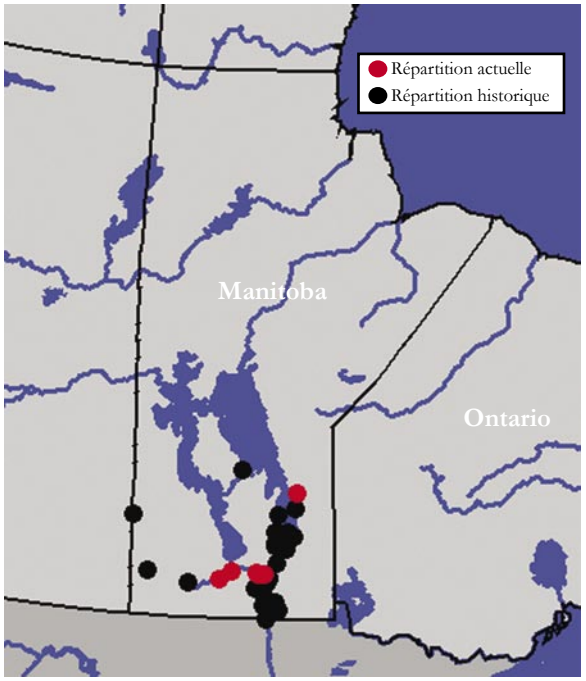


Pour de plus amples renseignements, visiter le Registre de la LEP à www.SARAregistry.gc.ca et le site Web de Pêches et Océans Canada (MPO) indiqué ci-après.

***This publication is also available in English.***

DFO/2006-1119

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2006
**No cat. Fs22-4/53-2006F-PDF ISBN 0-662-73017-8**

**www.espècesaquatiquesenpéril.gc.ca**

**Le paragraphe 32 (1) de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) stipule qu'** ***« il est interdit de tuer un individu d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée, de lui nuire, de le harceler, de le capturer ou de le prendre. »***